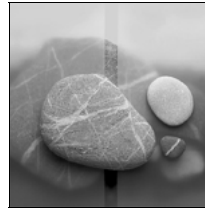


Station d'enrobage de Grandvillard Contamination aux hydrocarbures - Investigations, planification et réalisation de l'assainissement



Le projet

L'entreprise JPF Gravières SA, propriétaire de la station d'enrobage à Grandvillard a mandaté CSD en 2004 pour mener une investigation préalable concernant une possible pollution dans les sols et la nappe phréatique.

La mise en place de forages ayant révélé une pollution aux hydrocarbures dans le sol et la nappe phréatique, une investigation de détails a été réalisée afin de déterminer plus précisément l'extension de la pollution.

Le concept d'assainissement proposé, puis exécuté par notre bureau a consisté en la mise en place d'un système de bioventing, couplé à un contrôle hydraulique de la nappe. L'assainissement est aujourd'hui terminé. Un suivi semestriel de la nappe est proposé.

- Lieu : Grandvillard (FR)
- Référence : M. Pasquier, JPF Gravières SA
- Durée : 2004 - 2007
- Coût de l'ouvrage : env. 180'000 CHF
- Montant des honoraires : 100'000 CHF



Station d'enrobage de Grandvillard (FR)

Les points remarquables

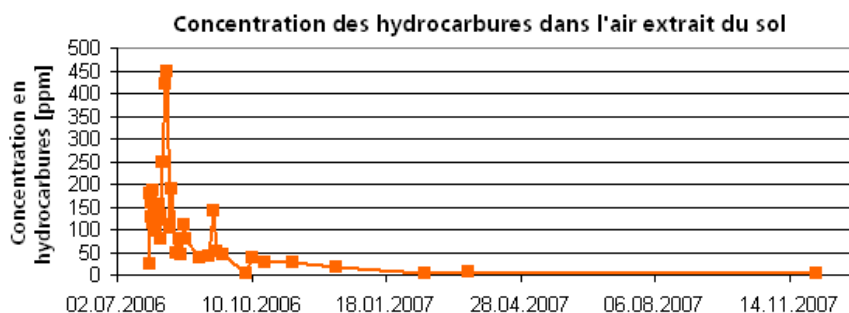
- Planification et mise en place d'un système de traitement in-situ, relativement peu coûteux et efficace
- Extraction et traitement de la partie volatilisable de la pollution et dégradation aérobie par les bactéries injectées permettant une diminution, puis une stabilisation des concentrations en hydrocarbures dans la nappe à des valeurs largement inférieures à la limite fixée par l'OSites

Nos prestations

- Mise en place de forages dans la nappe phréatique
- Détermination de la composition du panache de pollution et de son étendue
- Proposition d'un concept d'assainissement adapté au site (projet d'assainissement)
- Planification et mise en place d'un système de bioventing, ainsi que d'un contrôle hydraulique
- Mise en service de l'unité de venting et injection de bactéries et de nutriments développés par un partenaire spécialisé
- Suivi régulier des paramètres de l'installation et prélèvements d'échantillons d'eau dans la nappe afin de connaître l'évolution des concentrations en polluants et ainsi de vérifier l'efficacité du système



Installation de bioventing



Le suivi de l'évolution de la concentration des hydrocarbures dans l'air extrait du sol permet de vérifier l'efficacité du traitement et de décider de son arrêt.